



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Section de la communication interministérielle

Papeete, le 3 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion du Conseil pour les anciens combattants et victimes de guerre

M. René Bidal, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, a présidé ce matin le conseil pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation en Polynésie française.

Ce conseil a pour principales missions d'œuvrer dans le domaine de la Mémoire de la Nation et de veiller à ce que la solidarité nationale bénéficie aux ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Polynésie française (ONACVG-PF).

Sont concernés les anciens combattants, les invalides pensionnés de guerre, les veuves pensionnées ou qui auraient bénéficié d'une pension militaire, les veuves de titulaires de la carte du combattant, les veuves de bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, les prisonniers de guerre, les titulaires du titre de reconnaissance de la Nation, les prisonniers du Viet-minh, les victimes de la captivité en Algérie, les ascendants de militaires ou civils morts pour la France, les pupilles de la Nation, les fils de harkis ainsi que les victimes civiles d'attentats.

Lors de ce conseil, l'ONACVG-PF a pu présenter le bilan de l'année 2017 de ses activités. L'Office a ainsi rendu visite ou reçu 750 de ses ressortissants et a attribué une aide à 142 ressortissants pour un montant total de 7 120 356 F CFP. Par ailleurs, 55 cérémonies, 10 conférences et 10 expositions ont été organisées dans le cadre des activités mémorielles de l'ONACVG-PF, rassemblant plus de dix mille participants, auditeurs ou visiteurs. Deux campagnes de collecte organisées en 2017 ont permis de récolter 603 195 F CFP au profit du Bleuet de France. Enfin, l'ONACVG-PF a reçu 99 demandes de cartes du combattant et/ou de Titre de Reconnaissance de la Nation. Si quatre dossiers ont été rejetés, 93 cartes du combattant et 39 Titre de Reconnaissance de la Nation ont pu être remis.

A l'issue du conseil, M. René Bidal a convié les membres présents à un buffet déjeunatoire au cours duquel il a remis une carte du combattant et trois diplômes d'honneur de porte-drapeau.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr